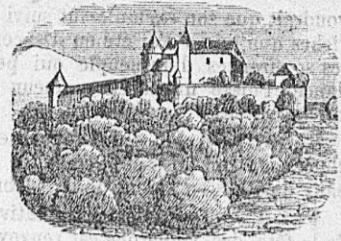




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 4 février 1887.

Présent et Avenir.

Le gouvernement dont le Ciel nous a affligés, — en vue, sans doute, de nous faire expier les fautes passées et de nous indiquer les vrais chemins à suivre pour l'avenir, — en est à sa sixième année d'existence officielle, et il est tristement curieux de voir combien de fautes il a commises, combien de mauvaises actions il a accumulées, à côté du peu de bien qu'il a su faire.

On se dirait en proie à un véritable cauchemar. Le peuple fribourgeois semble être travaillé par un mauvais génie qui le transforme et le pétrit à sa guise, changeant son indépendance en servilisme et lui soufflant les discordes haineuses qui tendent à remplacer sa bonté native.

Et tout cela est le fruit d'une politique qui se dit catholique et qui n'est pas même chrétienne.

Vraiment, les hommes qui ont escaladé le pouvoir dans notre canton ont su corrompre tout ce qu'ils ont touché. Ils sont comme certains magiciens des anciens contes : tout se flétrit à leur contact.

Ils sont venus disant qu'ils avaient charge de sauver la religion : — et ils l'ont basement exploitée, s'en servant pour cacher leurs vices et leurs vengeances, l'utilisant sans pudeur au mieux de leurs intérêts. Ils sont là, à la porte du temple, vendant leur marchandise frelatée, jusqu'à ce que le fouet vengeur les remette à leur place.

La religion ! ils l'auraient déshonorée si elle pouvait l'être ; et vraiment, l'une des meilleures preuves qu'elle est divine, c'est qu'elle ait pu résister à de pareils défenseurs.

Ils se sont dits les seuls dépositaires du vrai conservatisme : — et, sous cette enseigne, il n'est pas de mesure arbitraire qu'ils n'aient prise, il n'est pas de criante injustice qu'ils n'aient commise ; ils sont familiers avec les procédés les plus violents des partis les plus extrêmes. En fait de conservatisme, ils n'ont su conserver, hélas ! que leurs places.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

La bûche de Noël.

Vivement désireux d'amener le plus tôt possible une décision d'où dépendaient son bonheur et son avenir, le jeune homme se rendit à la ferme quelques jours après. C'était le soir ; les travaux de la journée étaient terminés, et la famille se trouvait réunie autour de la lampe, dont la lumière éclairait principalement l'ouvrage de couture et le tricotage auxquels Guillemette et sa mère étaient occupées. Après beaucoup d'hésitations, dans lesquelles il avait retourné vingt fois la demande qu'il voulait faire, il hasarda ces paroles : — Guillemette, vous et moi nous ferions un tout bon ménage, n'est-ce pas ?

La jeune fille rougit jusqu'au blanc des yeux et ne répondit rien ; Rupert sourit sympathiquement ; sa sœur lui avait tout confié. De plus, il savait que sa mère avait été une paysanne sans fortune, et il se félicitait pourtant que son

Ils disaient qu'ils venaient combattre les abus : — et ils ont gardé ceux qui existaient et, autant que possible, ils en ont créé d'autres ; ils s'y sont cantonnés comme dans une forteresse, montrant les dents à quiconque essayait de leur démontrer que les millions sués par le peuple ne sont pas faits pour être jetés au vent.

Ils juraient de réformer la justice : — et, sous leur règne, le prétoire est devenu aussi dangereux que le coin d'un bois par une nuit sombre ; nul n'ose plus s'y risquer sans crainte d'y être détrossé.

Voilà comme ils ont restauré le règne de Jésus-Christ.

Du haut en bas et tout du long, ils ont menti à leur programme ; ils sont là comme une société de tempérance surprise en flagrant délit de ribotte.

Mais c'est précisément l'excès du mal qui nous fait espérer un plus prompt remède. Ce temps passera ; le peuple est déjà las, bientôt il le montrera, et le moment n'est pas si loin que l'on peut croire où le récit de ces turpitudes ne sera plus, pour la famille fribourgeoise, que le souvenir d'un mauvais rêve en même temps que d'une grande leçon.

C'est pourquoi, pour hâter l'arrivée de ce moment, luttons tous, luttons sans cesse ! Soyons prêts au travail lent et continu, comme aussi aux résolutions promptes et viriles !

Que toutes les divergences s'effacent ! Que tous les bons citoyens s'unissent ! Il y va du salut du pays.

Nouvelles suisses.

Commerce. — Nous avons dit dans notre dernier numéro que la valeur des produits importés en Suisse en 1885 dépasserait de beaucoup celle des exportations. C'est surtout l'Allemagne qui inonde notre marché et rend le sien moins accessible par ses droits de péage fort élevés. Cette situation excite un vif mécontentement chez les commerçants et industriels suisses. Ils viennent d'adresser au Conseil fédéral un mémoire demandant la révision du tarif douanier en vue de protéger l'industrie suisse.

Fondation Winkelried. — Le comité central publie une dernière liste de dons qui porte le total de

— père, maintenant défunt, l'eût épousée. Mais cette dernière, dominant sa surprise, s'empressa de dire :

— Ne parlez donc point de ces choses là, elle est beaucoup trop jeune.

— Oh ! mère, plus si jeune ! murmura Guillemette involontairement, en tenant les yeux baissés.

Ces mots lui étaient échappés sans qu'elle sût bien comment. Rupert partit d'un éclat de rire à ébranler les parois, tandis que sa mère, par son attitude sérieuse, s'efforça de ramener tout de suite le calme dans l'entretien. Le prétendant, gardant son sang-froid, fit valoir ses raisons et ses sentiments.

— Non, je ne me séparerai pas encore de ma fille, répétait-elle.

Sans doute qu'il était loin de sa pensée de blesser l'amour-propre du jeune homme pauvre, mais elle laissait cependant, à travers ses refus, percer ici ou là un peu de fierté de riche paysanne.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, l'âge arrive pour moi, et Guillemette m'est nécessaire dans ma maison.

— Eh bien, mère, je la remplacerai, interjeta Rupert, en clignant de l'œil vers sa sœur prête à rire.

— Allons donc ! ce n'est pas le moment de plaisanter ; reste homme, un tablier te siedrait fort mal, fit observer la paysanne, ne comprenant pas encore le sens de la déclaration de son fils, qui répéta :

la souscription à 540,000 fr. Le comité prie les souscripteurs d'adresser dorénavant leurs dons directement à la Caisse fédérale.

Tir. — La Confédération a alloué pour 4715 fr. de subsides aux sociétés de tir du canton de Fribourg.

Trains de nuit. — On mande de Berne que le département fédéral des chemins de fer ne reculera pas devant un procès avec la Suisse-Occidentale des vant le Tribunal fédéral, pour le maintien des trains de nuit. Il est décidé à proposer d'obliger les compagnies, par voie législative, à accepter le service de nuit.

Tir fédéral. — Le Conseil fédéral accorde une subvention de 10,000 fr. au tir fédéral de Genève. Cette allocation, plus élevée que précédemment, est motivée par l'interdiction faite aux comités de tirs fédéraux de frapper dorénavant des écus de fête.

Zurich. — Dans la nuit du 31 janvier au 1 février, un tremblement de terre a secoué maisons et habitants de Zurich et des communes suburbaines. Le phénomène s'est produit vingt minutes avant minuit ; il n'a duré que quelques secondes.

Berne. — On sait que, dans les affaires communales bernoises, les femmes majeures célibataires, les veuves et les mineurs peuvent voter par le moyen de mandataires, et que, pour être admis au vote, il faut payer un impôt. Nanti d'un recours sur ces trois points, le conseil d'Etat a déclaré constitutionnelle l'obligation de payer un impôt pour pouvoir prendre part au vote ; par contre, il s'est prononcé contre le vote des femmes et des mineurs.

— Samedi matin, à 6 heures, une locomotive de manœuvre de la gare de Bienne a coupé les deux jambes au mécanicien Schneider. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Obwald. — On se prépare à fêter le cinquième centenaire de Nicolas de Flue ; le dernier et principal jour de la fête, le 21 mars, sera célébré par une fête civique et patriotique en même temps que par les cérémonies religieuses de l'Eglise. On invitera le Conseil fédéral et les gouvernements des quatre cantons des Waldstetten. A la nuit, le village de Sachseln sera illuminé, ainsi que les montagnes des environs.

Bâle-Campagne. — Un pauvre domestique de campagne a envoyé au département militaire fédéral 3 fr. pour servir au paiement des fortifications. Il

— Mais oui, bonne mère, je me propose de la remplacer,

— Comment donc ? A chacun son ouvrage.

— Justement, moi je prendrai femme....

— Quelle idée !... Rupert, es-tu sérieux dans ce moment ?

— Très sérieux, mère, et vous aurez dans votre maison une bonne travailleuse, et respectueuse, et j'espère aussi, bien jolie.

— Voyons ! Toi si jeune....

— J'attendrai quelques années, et dans l'intervalle nous prendrons une bonne servante....

— As-tu déjà quelque jeune et riche campagnarde en vue ?

— Non, mais je chercherai bien, je vous assure.

Guillemette finit par s'en mêler, et l'assaut d'arguments, d'assurances réitérées et de prières chaleureuses, auxquels la mère se vit exposée durant quelques moments, triompha enfin de sa résistance. Elle dit :

— Eh bien ! je vous accorde ma fille unique, mais je pose mes conditions : c'est d'abord de faire son bonheur, puis de ne pas l'emmener trop loin de moi, et d'attendre, pour vous marier, qu'elle ait vingt ans.

— Pour cette dernière condition, je prendrai patience ; quant aux deux autres, je vous garantis de les remplir de mon mieux.

Là-dessus le fiancé prit la main de Guillemette dans les siennes, et attira sa future femme à lui pour la presser sur son cœur. Mais elle s'arracha à cette étreinte, et, fondant en

lineum Avenarius

Blanc, négociant, à Bulle. Economique et d'un effet garanti la conservation des bois, compagnon ou charbon et la

bois doublée et triplée. Em- Grande économie. [538

LIMES

signé à l'honneur d'aviser austriels de la ville de Bulle Espagne qu'il tiendra son dé-jours de foire, ainsi que le après la foire, sur la place, à Bulle.

Ones qui voudront bien lui retailage seront satisfaites ail prompt et soigné.

Onera un grand choix de limes vives, ainsi qu'à en échanger. différentes formes pour les ail.

Onbass, fabricant de limes, esseur de Ph. Guidi, ne de Morat, Fribourg.



Valdmeyer

d'aviser les dames et de elle donne dès maintenant mois un cours d'ou-nuel en tous genres. [26

OLUBLE QUE TOUS LES Casos en poudre D EN FEUILLES DU LÉMAN MAISON PAYLAUD 90

hypothécaires.

gné est chargé de placer ques, en premier et second es sommes variant de 500

nditions avantageuses. FAVRE, not., Bulle.

demande

rier charron, connais- sement son métier. Il serait maître dans un atelier. De ats seront exigés. seignements, s'adresser au Journal. [51

vrognerie.

soit avec consentement, soit à de, par (lati, spécialiste, Glaris. nti. Remèdes inoffensifs. Moitié ble après guérison. Prospectus, et certificats gratuits. [496

ment à louer.

à La Tour, un logement deux chambres et cuisine, ie et remise. à J. CORBOUD, huissier, au [46

offre à louer

r de suite : la grange, l'é- rre attenante lieu dit à la ière la ville. — S'adresser SUDAN-BLANC, à Bulle. [40

ffre à vendre

à à consommer sur place : de foie et regain, de s. — S'adresser à Ulyase ry-devant-Pont. [36

Imprimerie Emile Lenz.

LA GRUYÈRE

Le jury de l'Exposition internationale vinicole, pharmaceutique et alimentaire de Paris a décerné une médaille d'or aux produits exposés par M. F. Golliez, pharmacien à Morat.

GRUYÈRE

Agriculture. — Jeudi dernier, 27 janvier, la Société d'agriculture de la Gruyère tenait son assemblée annuelle ordinaire dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle, sous la présidence de M. Jaquet, ancien député.

Environ 150 sociétaires assistaient à l'assemblée et un nombre à peu près égal d'agriculteurs non-sociétaires ont prouvé, par leur présence, de l'intérêt qu'ils portent aux questions agricoles.

On approuve les comptes des années 1885 et 1886, et on nomme M. Romain Dupasquier, ancien député, vice-président de la société.

Sur la proposition de M. Amédée Gremaud, à Echarlens, l'assemblée décide de demander à la Direction de police cantonale la révision de la loi sur la police sanitaire, pour ce qui concerne la marque de chaque pièce de gros bétail à cornes.

Notre loi admet trois ou plusieurs lettres pour cette marque, et il arrive fréquemment que l'emploi d'un si grand nombre de lettres a de grands inconvénients si la corne de la bête est courte et fine.

La Direction de police cantonale sera priée d'examiner s'il ne serait pas avantageux de réduire à deux le nombre des lettres de la marque, ainsi que cela se pratique dans le canton de Berne et ailleurs.

M. Jaquet traite ensuite la question du cheval. Il passe en revue les qualités que doit avoir un bon cheval, parle de sa nutrition et des soins qu'il demande; il signale les défauts qu'on rencontre trop souvent chez les chevaux dans notre contrée; il annonce que, prochainement, un spécialiste donnera une conférence sur cette importante partie de notre industrie agricole, et il espère que les agriculteurs arriveront nombreux et profiteront de cette occasion

pour augmenter leurs connaissances et acquérir un peu plus d'expérience dans l'élevage des chevaux.

Pour faire suite à cet ordre d'idées, M. Romain Dupasquier parle du ferrage ou de la ferrure des chevaux. Il constate qu'en général nos maréchaux ne savent pas ferrer les chevaux, et cependant cette opération a une très grande importance pour l'amélioration et la conservation du pied du cheval. Il pose la question de savoir si l'Etat ne pourrait pas faire donner, dans les différentes contrées du canton, par un homme très expert dans la partie, des cours sur la ferrure du cheval, avec des expériences pratiques.

On pourrait ainsi faire subir un examen sur cet objet à chaque maréchal-ferrant et lui faire délivrer un certificat constatant son aptitude.

Une pétition formulée dans ce sens sera adressée par le comité au Haut Conseil d'Etat.

Cette autorité n'ayant pas encore donné une réponse à la pétition qui lui a été adressée dans le courant du mois de septembre, au sujet de la maladie dite du *quartier* et des indemnités à payer par l'Etat aux propriétaires de pièces de bétail qui périssent de cette maladie, alors qu'elles auront été vaccinées; l'assemblée décide de rappeler cette affaire à l'autorité supérieure et de la prier de bien vouloir s'en occuper.

Différentes communications relatives à l'exposition de Neuchâtel ont été transmises au comité et il en est donné lecture.

A cette occasion, plusieurs sociétaires prennent la parole pour engager les éleveurs de bon bétail et les fabricants de fromage à prendre toutes les mesures qui sont à leur disposition pour exposer des sujets vraiment dignes d'occuper un rang honorable pour notre contrée.

Le comité est prié de désigner quelques experts qui seront chargés d'examiner les sujets qu'on se propose d'exposer, comme aussi de veiller à ce que des sujets distingués ne restent pas ignorés.

Nous aimerions donner quelques détails sur l'une ou l'autre des questions intéressantes qui ont fait l'objet de cette assemblée; nous espérons pouvoir y revenir dans un prochain numéro.

Pour finir, M. le président engage les agriculteurs

à entrer dans la Société d'agriculture de la Gruyère. Il est évident que, pour une cotisation annuelle de 1 franc, il ne vaut pas la peine de se passer des services qu'est appelée à rendre cette société, dont le progrès de l'agriculture constituent le seul but.

VARIÉTÉS

Les dangers du magnétisme. — L'Événement demande qu'une loi soit faite contre les hypnotiseurs et les magnétiseurs, hommes de science ou simples amateurs; car si nous laissons faire ces intelligents messieurs, avant trente ans ils auront détraqué une partie de la France et dans un siècle, par le jeu de l'hérédité, la France tout entière. Autant de sujets qui leur passent entre les mains, autant de fous présents ou futurs qu'ils jettent dans la circulation.

Mercuriale du marché de Bulle

le 3 février 1887.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment nouv. (halle) les 100 kilos	20	—	22	—
Avoine » » » 100 »	15	—	17	—
Pommes de terre » » 20 litres	—	90	à	1
Porcs gras (marché) le 1/2 kilo	—	43	à	48
Beurre » » » le 1/2 kilo	1	15	à	1 20
Oeufs » » » 6 à 7	—	60	à	—
Viande de bœuf » » » le 1/2 kilo	—	75	à	80
Viande de mouton » » » » »	—	70	à	—
Viande de veau viv. » » » » »	—	43	à	47
Pain blanc » » » » »	—	36	à	—
Fromage gras » » » » »	—	50	à	55
Fromage maigre » » » » »	—	30	à	40
Fromage blanc (sérac) » » » » »	—	15	à	18
Vacherin » » » » »	—	49	à	50

Toutes les personnes frileuses sujettes au froid de pieds et des mains délicates, anémiques, faibles ou manquant d'appétit, sont rendues attentives sur les brillantes cures faites depuis 14 ans avec le véritable Cognac Golliez ferrugineux. Evitez les contrefaçons. En vente dans la plupart des pharmacies. (Ofr 946)

gence fit quelques con-

rait faire de trop con-

goutés gouvernementaux

gules qui coûte cher. Les

nouveau tarif des doua-

Des fabricants anglais,

droits que de simples

Plus de 200 millions

Pernambuco, le 1^{er} fé-

mbuco très avariée.

Fribourg

ention, le Tribunal can-

pas une personne juri-

On

On

On

On

On

On

On

On

On

On

On

On

On

SÉRAPHINE, veuve de JOSEPH DU-PAQUIER, à Vuadens, au nom de ses enfants mineurs, offre à louer en mises publiques, pour le terme de 6 années, à entrer en jouissance au 1^{er} avril prochain, les immeubles suivants :

Rivière VUADENS : le domaine du *Dally*, d'environ 5 hectares.

le pâturage attenant au domaine, d'environ 2 hectares 43 ares.

BULLE : la maraîche des *Moilenchères*, d'environ 1 hectare 13 ares.

GRUYÈRES : le petit chalet neuf et le *Villeux*. Estivage d'une trentaine de gémises.

Les mises de ces immeubles auront lieu en bloc ou séparément, *mardi 15 février courant*, en l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens, dès les 2 heures de l'après-midi, sous de favorables conditions.

Vuadens, le 1^{er} février 1887.
SÉRAPHINE DUPAQUIER.

Un industriel connaissant la fabrication de

une ou deux sortes de fromage comprises dans celles surnommées : Gruyère, Chester, Pâté-Gras, Gorgonzola, Roquefort ou Hollande, est demandé dans la république Argentine pour exploiter les produits d'une métairie. Conditions très avantageuses. Pour tous renseignements, s'adresser, muni de très bonnes références, à ASTOUL HERMANOS, 32 rue Baudin, Paris.

Catarrhe guttural.

M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, m'a guéri d'un catarrhe guttural opiniâtre et invétéré, accompagné de toux, d'expectoration, d'enrouement. Aussi je le recommande à toute personne souffrante. M. Bremicker se charge du traitement par correspondance des maladies de la peau, des éruptions au visage, des affections de l'estomac et des intestins, de la goutte, du rhumatisme, etc. Succès garanti dans chaque cas curable! Aucun dérangement professionnel! Remèdes inoffensifs. Langenthal, août 1886. Herm. Gerber.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE A BULLE

Assemblée générale.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 6 février 1887, à deux heures de l'après-midi, à l'HOTEL DES ALPES, à BULLE.

TRACTANDA

- 1^o Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1886.
- 2^o Rapport des Réviseurs des comptes.
- 3^o Répartition des bénéfices.
- 4^o Nomination de trois réviseurs pour 1887.
- 5^o Nomination de trois membres du Conseil d'administration. (§ 15 des statuts.)

Les trois membres sortants sont : MM. A. ANDREY, notaire. P. FAVRE, notaire. A. PÉGAITAZ, docteur.

Ils sont rééligibles.
Bulle, le 24 janvier 1887. Au nom du Conseil d'administration, Le Président : P. Paquier.

Pour assister à l'assemblée, le dépôt des actions doit se faire du 1^{er} au 5 février à la Banque même. [49]

AVIS

Le soussigné se recommande à la bienveillance du public pour tous les

TRAVAUX DE SERRURERIE

Il s'efforcera de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Jules MAZONI, serrurier,
Grand'rue (maison Gorgon Jolliet), BULLE

Carbolineum Avenarius

chez Ch. Blanc, négociant, à Bulle.

Huile économique et d'un effet garanti pour la conservation des bois, contre le champignon ou charbon et la pourriture.

Durée du bois doublée et triplée. Emploi facile. Grande économie. [538]

Vieux rails pour construction.

La C^{ie} Bulle-Romont informe le public qu'à partir du 1^{er} janvier, et jusqu'à nouvel ordre, le prix de ses rails est fixé comme suit : [65]

Jusqu'à 24 mètres, soit 4 barres, 3 fr. 20 le mètre.
Au delà de 24 mètres, 3 fr. le mètre.

Association.

Les soussignés avisent l'honorable public qu'ils viennent de s'associer et de s'établir en cette ville dans le but d'exploiter un atelier de MENUISERIE et EBÉNISTERIE sous la raison

Bovigny & Genilloud.

Leur atelier se trouve dans l'ancienne maison PULVER père, rue du Molson. Ils se recommandent à la bienveillance du public qu'ils s'efforceront de satisfaire au mieux par un travail prompt, soigné et à des prix avantageux.

Bovigny & Genilloud, menuisiers-ébénistes, à Bulle.

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Livret officiel de la Fête des vignerons à Vevey de 1865, orné d'une vue générale de la ville de Vevey et contenant le **Ranz des vaches de la Gruyère**, ainsi qu'un grand nombre d'autres chants et chansons patriotiques de Sciobéret, Oyex, de la Cressonnière, Mulhauser, etc., etc. — Prix : 10 cent. l'exemplaire.

ALMANACH DE POCHE du canton de Fribourg (Annuaire) pour 1887, à différents prix.

PAPIER A LETTRES, depuis 5 cent. le cahier ou 10 cent. les trois cahiers petit format.

ENVELOPPES COMMERCIALES avec impression de la raison sociale, depuis 5 francs le mille.

ÉTIQUETTES GOMMÉES pour vins et liqueurs, à 30 et 40 centimes le cent.

MACULATURE (vieux journaux, etc.), à 30 cent. le kilo.

A VENDRE

Un tas de **famier** d'environ 2000 pieds. — S'adresser à la brasserie COLLAUD, à Bulle. [68]

Magasin de meubles

EN TOUT GENRE
CANAPÉS — SOMMIERS
MATELAS

Je me charge aussi de tous les travaux concernant la menuiserie.
Ouvrage soigné. Prix modérés.

35] J. BAUDÈRE, à Bulle.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, au 2^me étage de la maison dite des Chanoines, près de l'église.

Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [28

Changement de domicile.

Le soussigné a l'honneur d'informer son honorable clientèle qu'à partir du 1^{er} janvier 1887, son magasin est transféré rue de la Préfecture, ancienne maison Vienne, à Fribourg. (H 23 F)

14] A. Felder, tapissier.

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES
Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANCIENNE MAISON PAYAUD 90

Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr.

Conditions avantageuses.
516] P. FAVRE, not., Bulle.

Dimanche 13 février courant :

CASSÉE

à la maison de Ville, La Tour-de-Trême. Invitation cordiale.

67] BERCHTOLD

Dimanche 6 février :

CASSÉE
aux Bains des Colombettes, à Vuadens. [56

Dimanche 6 février prochain :

CASSÉE

à l'hôtel de la Couronne, à Sales. Invitation cordiale.

59] MAGNIN, aubergiste.

Carnaval.

Visagères, barbes, chapeaux, bonnets, depuis 5 cent. pièce.

Ne voulant plus tenir cet article, tous ces objets seront liquidés à très bas prix. Chez Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle. [61

On demande

un bon ouvrier charron, connaissant parfaitement son métier. Il serait placé comme maître dans un atelier. De bons certificats seront exigés.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal. [51

CHOCOLAT
Suchard
SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT

On donnerait à faner un domaine de 25 poses attenantes, situé sur la route de Bulle à Vaulruz. On fournirait au besoin tous les outils. [52
S'adresser au bureau du journal.

La foire de février à Gessenay

aura lieu le 8 février.

50] (H 284 Y) LA MUNICIPALITÉ

MISES PUBLIQUES DE VINS

Lundi 14 février, à 9 1/2 heures du matin, dans la cave des Faverges, rière Saint-Saphorin, au district de Lavaux, on exposera en vente par mises publiques : 2350 litres vin rouge, vase N° 12; 60,000 litres vin blanc, dont 4800 au vase N° 5, — 8200 au N° 7, — 8600 au N° 8, — 5700 au N° 9, — 8600 au N° 10, 3650 au N° 13, — 4000 au N° 15, — 3100 au N° 16, — 3200 au N° 17, — 2700 au N° 18, — 2150 au N° 19, — 2000 au N° 20, — 2200 au N° 21, — 1100 au N° 22. — La dégustation des vins aura lieu dès les 9 heures.

Le même jour, à 1 1/2 heure de l'après-midi, dans les caves d'Ogoz, près de Faverges : 50,300 litres vin blanc, dont 10,100 au vase N° 1, — 7900 au N° 2, — 6750 au N° 3, — 6800 au N° 4, — 3100 au N° 5, — 3300 au N° 6, — 2100 au N° 8, — 2250 au N° 9, — 3600 au N° 10, — 4400 au N° 11, — 1450 litres vin rouge. L'Administrateur des vignes et domaines de l'Etat de Fribourg : 58] (H 37 F) Edm. GOTTRAU

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE
Burlington (Vt. U.S.A.)
Le Meilleur des ALCOOLS DE MENTHE CONNUS
jusqu'à ce jour à la meilleure Marché.
EXIGER SUR CHAQUE FLACON la signature du Dépositaire Général et un prospectus en quatre langues.
DEPÔSE GENÈVE

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez Joseph Moura, négociant, à Bulle. [228

Guérisons

de Bremicker, méd. prat., Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

Catarrhe de la vessie. Agé de 56 ans. Messen, août 1886. Taches de rousseur. Dès l'âge tendre. Rorschach, sept. 1885. Dartres, maladies des nerfs, forte névralgie, chute des cheveux. Ins (Berne), septembre 1885, Elise Anker, Mme Feissli-Anker.

Goitre volumineux, depuis longtemps. Uttwil, août 1885. Nez rouge (couperose). Einsiedeln, sept. 1885. Pâtes couleurs, anémie. Steckborn, sept. 1885.

Catarrhe des intestins, depuis 4 ans. Gattikon, juillet 1886. Dartres dérangeantes depuis 20 ans. Langnau, août 1886. Catarrhe du larynx, enrouement, etc. Langenthal, août 1886.

Goutte, rhumatisme depuis 30 ans, accompagné d'épouvantables douleurs. Obertufen près Conrad Fritschli, M. et Mme Stückli.

Rorbas, août 1885. Chute des cheveux depuis longtemps. Thoune, août 1885. Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'âge tendre. Schwäbis près Steffisbourg, sept. 1885. R. Rychiger, potier (pour son fils).

Rhumatisme depuis 25 ans. Küssnacht, juin 1886. Maladie de l'estomac et des intestins. Freienstein, août 1885.

Goutte. Fischeln près Krefeld, août 1886. Eruptions au visage, bourgeons, tannes. Soodhof près Oberkulm, févr. 1886. Catarrhe de l'estomac. Oekingen, Kriegstetten, avril 1886.

Ver solitaire avec la tête, en deux heures. Aussersihl, août 1886. M. Bremicker traite par correspondance toutes les maladies de la peau, du bas-ventre, du système nerveux, les maladies des femmes, le catarrhe de l'estomac et des intestins, la goutte, le rhumatisme, les affections de l'épine dorsale, etc., et garantit le succès dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison. Aucun dérangement professionnel. Remèdes inoffensifs. [532

Le Grand Bazar Parisien

Maison Sudan, Grand' rue. BULLE Maison Sudan, Grand' rue.

préviens sa nombreuse clientèle de la ville et des environs qu'après des achats avantageux il vendra 20 % meilleur marché que par le passé.

Nomenclature des marchandises :

Quincallerie, coutellerie, parfumerie, ferblanterie, mercerie, lingerie, bonneterie, verrerie, broserie, papeterie, fournitures de bureaux, gants, cravates, cols pour dames, manchettes, parapluies, glaces, peignes, boucles et porte-monnaies, paniers, biberons Robert, corsets, lanternes, lampes, jouets d'enfants, sacs d'école, sacs pour dames, valises, bougies de Lyon, savon de Marseille, articles de ménage, articles de voyage, etc., etc.

Ces quelques aperçus vous donnent des détails bien incomplets de tous les articles qui sont en magasin. Une visite au Grand Bazar Parisien suffira pour vous convaincre de la modicité de mes prix.

AVIS aux magasins de la campagne. — Pour la vente en gros de tous mes articles, j'offre des escomptes et rabais tellement avantageux qu'on peut, si on le désire, vendre la marchandise au même prix que le Grand Bazar Parisien. [582

J'informe

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de placements hypothécaires, de négociations d'immeubles, titres et valeurs.

Prêts par billets. — Recouvrements, etc.

Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent.

472] A. ANDREY, notaire.

Parapluies

depuis 2 fr. 50; en soie, depuis 5 fr. 50.

Eponges de toilette, depuis 15 cent.

Cravates Lavallières, depuis 20 cent.

Grand choix de nattes, toutes en cheveux, depuis 1 fr. 50.

Chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, à BULLE. [500

Au moulin de Bulle: Echanges de grains

et MOUTURES diverses à façon. Prix modérés. [44

32] (OF 3496)

Tuyaux en grès
vernissés à l'intérieur et à l'extérieur
T.SPONAGEL ZÜRICH
Meilleur matériel pour
Conduites d'eau
et descentes de latrines
Prix modérés.

Avis aux agriculteurs! Sel d'Angleterre

54] à 10 fr. le sac de 100 kg. Chez J. Pernet fils, à Romont, et J. Chavailat, à Romont.

Extra vanillé
CHOCOLAT
DU LÉMAN
EN VENTE PARTOUT 91

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurance CONTRE L'INCENDIE

SAINTE-GALL Capital social: 10,000,000 de francs.

L'agence de Bulle se charge de tous les contrats d'assurance mobilière à des primes fixes et modiques.

Pour renseignements ultérieurs, s'adresser à l'agent soussigné. 561] LOUIS FASEL, agent d'affaires.

AVIS

J'achète des bordelaises et mâconnaises vides en bon état. Paul FEIGEL, nég. en vins, à Bulle. 43]

LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retaillage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échanger. Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggenbass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, 34] 261 rue de Morat, Fribourg.

On demande

un bon domestique, sachant bien traire et faire un petit ouvrage de campagne. Inutile de se présenter sans de bons certificats.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [66

Ivrognerie.

ATTESTATION Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris. Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison. Courchapois, 15 sept. 1885. F. Dom. Walther.

Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits. [514

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.